

L'enseignement supérieur de masse : un contexte propice à l'abandon des études

Séminaire organisé par le Centre Associé Céreq-Lepii-Upmf et financé par le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Cette note est consacrée à la littérature sur l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement supérieur et à leurs incidences sur les parcours des étudiants. Nombre d'éléments favorisent en effet les situations d'abandon, qui concernaient 25% des sortants de l'enseignement supérieur en 2001 (Giret et al 2006). L'organisation des cursus, la hiérarchie des filières et des diplômes, les difficultés rencontrées par les étudiants dans leurs études et lors de leur arrivée sur le marché du travail, sont autant d'éléments qui évoluent en fonction des objectifs des politiques scolaires et interrogent la société. Les effets pervers de ces politiques sont largement décrits, les critiques à l'égard du système ne manquent pas. La sélection à l'entrée des filières universitaires est par exemple régulièrement envisagée et commentée ; car s'il n'y a pas de sélection officielle, une sélection officieuse est à l'œuvre au cours des premières années à l'Université. Celle-ci s'observe notamment par la nécessaire acculturation des étudiants aux codes de l'Université pour y réussir. Ce sont bien des contextes qui seront décrits ici, ainsi que les facteurs d'abandon qu'ils favorisent.

√ Les perdants de la course aux diplômes (1995-2006)

La volonté de favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur voit ses limites dans les inégalités qui perdurent. Si les enfants d'ouvriers scolarisés dans les années 2000 ont plus de chances d'être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur que ceux des années 1960, il n'empêche que les statistiques mettent toujours en évidence des disparités certaines entre les parcours de formation, qui dépendent des milieux sociaux d'origine. D'aucuns se sont alors interrogés sur la démocratisation de l'enseignement.

L'historien Prost (1986), distingue la *démocratisation quantitative* de la *démocratisation qualitative*. Pour lui la première se confond avec la croissance de l'enseignement et déplace les inégalités sociales, la deuxième quant à elle vise l'égalité des chances devant l'école. Bien que la diffusion de l'enseignement à un public plus large a bien eu lieu, la hiérarchisation des

filières de formation a instauré de nouvelles inégalités. Les différences de valeur ajoutée de certains diplômes et de conditions de réussite créent des situations favorables aux échecs et abandons. Ainsi, les stratégies individuelles et collectives des individus et groupes sociaux ont, elles aussi, contribué à façonner le système d'enseignement supérieur. Certaines formations sont restées accessibles à une minorité seulement, au moment où d'autres étaient investies par un grand nombre de bacheliers.

D'autres éléments viennent alimenter le débat sur la démocratisation de l'enseignement supérieur et s'attardent sur les conséquences de *l'inflation scolaire*, que sous tendent les derniers objectifs politiques en direction de l'enseignement supérieur. Si les études restent perçues comme un moyen d'ascension sociale, sous certaines conditions, les effets pervers de la démocratisation, conjugués à des conjonctures peu favorables suscitent des débats.

L'abandon des études supérieures s'inscrit dans ce contexte, où la complexité de l'organisation de l'enseignement supérieur et le système de valeurs (symboliques, marchandes...) sur lequel il se fonde, écartent du jeu ceux qui ne détiennent pas les meilleurs atouts. L'arrivée en masse d'une population de bacheliers n'a pas infirmé les travaux de Bourdieu concernant la reproduction des inégalités sociales à l'école, et pour Romainville (2000), c'est même la *"hiérarchie implicite des filières, des sections et des établissements qui a permis à l'école de concilier cet accès massif avec sa fonction classique de reproduction des hiérarchies sociales"*. Dans ce contexte, le premier cycle universitaire semble concentrer les difficultés, organiser la hiérarchie et *"le tri sévère"* (Romainville, 2000) entre ceux qui réussiront et ceux qui rencontreront des difficultés.

√ *Filières sélectives et Universités : répercussions sur la régulation des parcours en premier cycle*

Avant de décrire les processus de sélection à l'œuvre dans l'enseignement supérieur, il convient de rappeler brièvement son organisation en France. Il faut en effet distinguer les filières non sélectives des filières sélectives, et l'existence même de ce système dual donne à voir l'inégalité d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur. Les parcours des étudiants y sont différents, empreints de leurs caractéristiques scolaires et de leur origine sociale.

Le Panel de bacheliers 2002 de la DEPP permet de synthétiser quelques éléments sur les différences de parcours dans ces deux filières. Ainsi, les abandons et réorientations sont plus importants à l'Université que dans les filières sélectives. Deux principales raisons peuvent expliquer ces différences : d'une part, la sélection amène à recruter pour les formations sélectives des personnes qui ne devraient pas rencontrer de difficultés insurmontables au cours de leur parcours, d'autre part, un encadrement plus serré de la part des enseignants, de l'administration, et parallèlement une cohésion, une entraide développée et encouragée entre les étudiants eux-mêmes.

Ainsi, si l'on regarde les taux de réussite en DEUG, en DUT et BTS, les statistiques de l'Éducation Nationale font état de disparités certaines. Lemaire (2000) souligne que *"les taux d'obtention d'un DEUG, d'un DUT ou d'un BTS deux ans après le bac varient de 64 % pour le DUT à 57 % pour le BTS et 37 % pour le DEUG"*.

Un certain consensus s'est établi sur le fait que les premières années à l'Université marquent par la sélection informelle, parfois perçue comme aléatoire, qu'elles opèrent. Les bacheliers les plus motivés, qui sauront s'adapter, vont y réussir et les autres s'élimineront ou seront éliminés à l'occasion des examens. Ainsi, la mission d'information sur le premier cycle universitaire consigne que si l'accès à l'université *"est libre, s'y pratique en revanche tout au long des deux années du DEUG une sélection « souterraine » par l'échec qui est d'autant mieux acceptée dans la pratique qu'elle n'est pas officiellement affirmée"* (Gouteron et al., 1996).

√ *La littérature sur le processus de sélection cachée*

L'organisation de l'enseignement supérieur, héritée pour une part de l'histoire, induit des inégalités parmi les étudiants. Si certaines filières se distinguent par la sélection des étudiants qu'elle opère, l'Université n'est pas en reste. De fait, la sélection universitaire est une sélection qui dit rarement son nom : "éviction", "évaporation" sont des termes employés pour rendre compte des abandons constatés. Cette sélection procède par élimination ou auto-élimination.

Pour Felouzis (1997), *"l'université est à la fois le lieu de stratégies de formation et d'acquisition de diplômes, et un système qui reste largement sélectif, même si – et peut-être surtout – la plupart des filières universitaires sont des « sous-systèmes ouverts » : l'accueil de tous semble créer les conditions d'une élimination massive sur des critères qui ne sont pas toujours explicites"*. Le sociologue distingue alors *sélection visible* et *sélection invisible*; la première serait celle opérée par les examens, la seconde celle qui se donne à voir par les abandons et met en jeu les capacités d'adaptation de l'étudiant (Felouzis, 2001).

√ **Orientation, choix contraints et abandons**

La majorité des rapports rendus aux parlementaires depuis une dizaine d'années pointent les limites d'un système d'orientation défaillant, qui a notamment pour conséquence d'amener jusqu'à l'Université des jeunes dont les chances de réussite sont faibles. Lapeyronnie et Marie (1992), comme d'autres observateurs privilégiés, ont noté que les mauvaises orientations sont des causes fréquentes d'abandon et d'échec à l'Université, mais ils ont mis en évidence une évolution. En effet, les difficultés d'insertion des jeunes non diplômés depuis le milieu des années 1980, ont encouragé les jeunes en échec dans une filière à se réorienter, plutôt qu'à sortir définitivement du système. La prime aux études ne fonctionnant plus, c'est l'obtention du diplôme qui est recherchée. Les abandons ont donc diminué, certains jeunes se donnant plus de temps pour avoir un diplôme plutôt que de partir sans.

Les choix d'orientation des bacheliers sont fonction de multiples facteurs, dont leur connaissance de l'enseignement supérieur. Depuis peu, les taux de réussite par disciplines et des indicateurs d'insertion sont consultables sur le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La transparence est le mot d'ordre affiché de cette initiative visant à donner aux bacheliers et étudiants des informations et données concrètes sur les taux de réussite et débouchés de leur discipline¹. Il s'agit ici de tenter de réduire les asymétries d'information² (Manski, 1989) qui induisent les parcours d'essai/erreur de certains étudiants. Cette asymétrie d'information participe de la sélection informelle des étudiants, qui loin d'avoir accès à un système égalitaire se trouvent déjà inégaux face à des situations de choix.

¹ Ces chiffres restent à manier avec précaution car ils ne sont pas forcément actualisés, de même qu'il n'y a pas d'avertissement concernant leur production et la manière de les lire, voire de les interpréter.

² En économie, on parle d'asymétrie d'information pour rendre compte du fait que certains agents disposent d'informations pertinentes que d'autres n'ont pas.

On retrouve cette préoccupation de l'orientation dans les préconisations du rapport Hetzel (2006) quand il est question de contractualisation. L'Université et l'étudiant sont invités à s'engager sur un projet de formation et d'insertion, de sorte que chacune des parties soit responsabilisée. Pour autant, le rapport *S'orienter pour mieux réussir* rendu au Sénat (Goueron et al., 1996) souligne que *"Tous les orienteurs constatent que les dispositifs d'information et d'orientation les plus sophistiqués sont ou seront impuissants à dissuader tel ou tel bachelier, motivé ou non, ayant procédé à un choix de filière ou désireux de « zapper » entre plusieurs types de formation, de s'essayer à l'université"*.

√ **Orientation et marché scolaire**

Si l'orientation et surtout l'accès à l'information occupent une position centrale dans les débats actuels, les processus de sélection à l'œuvre dans l'enseignement supérieur, rappellent que nous avons affaire à un "marché scolaire". Sur ce marché, s'échangent et s'acquièrent des biens sous forme de niveau de diplôme qui n'ont pas tous la même valeur, qui ne seront pas tous également rentables, et dont on sait qu'ils conditionnent pour une part importante la position sociale. Les stratégies individuelles et collectives dynamisent ce marché scolaire et positionnent les titres et leurs détenteurs. L'orientation des bacheliers est conditionnée par ce marché. Les écarts se sont creusés entre les détenteurs des passeports favorables pour l'enseignement supérieur - bac scientifique ou plus largement général avec si possible une mention -, et les bacheliers technologiques et professionnels.

Romainville (2000) note également que *"les enfants de milieu aisé dont au moins un des parents a été à l'université estiment avoir reçu une meilleure information pour leur orientation dans le supérieur. Par ailleurs, ils se sentent de ce point de vue plus proches de leurs parents, plus soutenus et déclarent recevoir – et souvent suivre - davantage de conseils"*.

La hiérarchie des établissements d'enseignement supérieur est également en jeu, de même que le lycée dans lequel l'élève passe son baccalauréat a également une incidence sur

le parcours dans l'enseignement supérieur. Quelque peu éludé par les modèles explicatifs des inégalités sociales, l'effet établissement est aujourd'hui plus présent dans la littérature. Par exemple, un article de la revue *Éducation et formation* est consacré à ce sujet. Considérant les souhaits d'orientation en classe préparatoire et partant d'un modèle éprouvé, l'auteure conclut qu' "un élève qui n'est pas d'origine sociale favorisée tirera également bénéfice du seul fait de se retrouver dans un établissement favorisé, puisqu'il aura 1,5 fois plus de chances d'envisager une classe préparatoire. Le bénéfice qu'il tirera du contexte scolaire annulera pratiquement l'effet négatif de l'origine sociale sur son choix" (Nakhili, 2005).

√ **Le parcours du combattant dans l'Université de masse : l'expérience difficile de la première année à la fac**

La ou les premières années passées à l'Université sont perçues comme une sélection plus ou moins orchestrée, une « épreuve » résume Duret (1994), et vécues comme telle par certains étudiants. "C'est le sentiment d'incertitude engendré par les examens qui symbolise le mieux cette désorganisation. Les règles des examens apparaissent obscures, sinon arbitraires. La plupart des étudiants des universités de masse sont persuadés que les examens sont, en fait, des concours encadrés par des quotas". Le nombre, la foule, sont également évoqués quand il s'agit de décrire l'Université et les amphithéâtres des premières années.

Dans ces conditions, le premier cycle a pour mission d'accueillir et d'accompagner le plus grand nombre d'étudiants vers un deuxième cycle, et dans le même temps se voit contraint d'éliminer, ou de voir s'auto-éliminer, des bacheliers qui ne parviennent pas à devenir étudiants. Cette situation contradictoire fait du premier cycle une étape bien particulière ; appréhendée par les bacheliers et certains enseignants, elle préoccupe les responsables politiques depuis plus de vingt ans.

√ **Le métier d'étudiant vu comme un processus d'affiliation et d'acculturation**

Coulon (1997), dans son ouvrage *Le métier d'étudiant*, décrit les différents obstacles auxquels sont confrontés les bacheliers qui

arrivent à l'Université et considère que l'affiliation aux codes et règles de l'Université est un préalable indispensable à toute réussite. L'entrée et la réussite dans l'enseignement supérieur relèvent d'un apprentissage, d'une acculturation.

Cette hypothèse de Coulon, sur les conditions de la réussite en premier cycle, est largement partagée par les différentes disciplines sociales. Décoder et comprendre les implicites de la culture universitaire semble bien être le premier travail du bachelier qui découvre l'Université. L'organisation de l'institution, des cours, des modalités de validation..., ce sont tous ces éléments que le nouvel arrivant doit intégrer et maîtriser. Les phénomènes d'abandon et d'échecs naissent pour certains des malentendus méthodologiques et des non-dits de l'Université qui découragent et excluent bon nombre de bacheliers.

L'apprentissage de l'autonomie est central pour Coulon. Il importe que l'étudiant non seulement prenne connaissance des règles régissant l'Université, mais également qu'il découvre celles qui sont cachées pour s'en servir. Il insiste également sur ce qu'il appelle l'abandon par *démaillage*, en observant que les étudiants qui n'ont pas réussi à nouer des relations suffisamment structurantes à l'Université vont abandonner à l'occasion des ponts et des vacances. Ainsi, les absences prolongées de l'Université vont finir de déliter les liens déjà faibles que l'apprenti étudiant entretenait avec ce nouveau monde. L'intégration est bien au cœur de l'analyse.

Mais le parcours du combattant ne se résume pas à la compréhension de l'organisation formelle de l'Université, bien qu'elle en soit un préalable. D'ailleurs, l'affiliation à la culture universitaire, l'appropriation et l'incorporation des us et codes peuvent s'avérer symboliquement violentes. Car au-delà de l'organisation, c'est une connivence culturelle qu'il convient de construire et qui ne va pas de soi pour tous les nouveaux arrivants. ♦

Nathalie Beaupère
Céreq- CREM/CNRS

Bibliographie

- COULON A. (1997), *Le métier d'étudiant : approche ethnométhodologique et institutionnelle de l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF.
- DUBET F. (1994), Les étudiants, in *Universités et ville*, Paris, l'Harmattan, pp.143-209.
- FELOUZIS G. (1997), Les étudiants et la sélection universitaire, *Revue française de pédagogie*, n°119, pp.91-106.
- GIRET J-F., Molinari-Perrier M., Moullet S. (2006), 2001-2004 : les sortants de l'enseignement supérieur face au marché du travail, *Notes emploi formation*, n°21, CEREQ.
- GOUTERON A., BERNADAUX J. et CAMOIN J-P. (1996), *S'orienter pour mieux réussir*, Mission d'information sur l'information et l'orientation des étudiants du premier cycle universitaire. Rapport rendu au Sénat.
- HETZEL P. (2006), *De l'université à l'emploi*, rapport de la commission du débat national Université-emploi, Paris, *La Documentation française*.
- LAPEYRONNIE D. et MARIE J-L. (1992), *Campus blues. Les étudiants et leurs études*, Paris, Seuil.
- LEMAIRE S. (2000), Les facteurs de réussite dans les premières années d'enseignement supérieur (DEUG, DUT, BTS), MEN-DEPP, NI 00.25.
- NAKHILI N. (2005), Impact du contexte scolaire dans l'élaboration des choix d'études supérieures des élèves de terminales, *Education et formation*, n°72, pp.155-167.
- PROST A. (1986), *L'enseignement s'est-il démocratisé ?*, Paris, PUF sociologies.
- ROMAINVILLE M. (2000), *L'échec dans l'université de masse*, Paris, L'harmattan.